



N° 73

Le 25 mars 1993

LE CANADA EXHORTE L'UNITA À REPRENDRE LES NÉGOCIATIONS DE PAIX

La ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, a exhorté aujourd'hui l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) à reprendre les négociations du processus de paix en Angola. Elle a également réaffirmé l'appui du Canada aux initiatives du Secrétaire général des Nations Unies et des observateurs des Accords de paix de Bicesse (États-Unis, Portugal et Russie) en vue d'une reprise des pourparlers directs entre l'UNITA et le gouvernement angolais.

«Le Canada est très préoccupé par le mépris des accords de paix par l'UNITA et son refus de participer à des négociations directes pour conclure un cessez-le-feu, a déclaré M^{me} McDougall. Les membres de l'UNITA doivent comprendre que leur comportement actuel ne peut qu'accentuer leur condamnation et leur isolement par la communauté internationale.»

Le gouvernement angolais et l'UNITA ont signé les Accords de paix de Bicesse en mai 1991, mettant ainsi fin à 16 ans de guerre civile. Les combats ont repris à la suite du rejet par l'UNITA des résultats des élections supervisées par les Nations Unies en septembre 1992, élections que l'ONU a déclarées dans l'ensemble libres et équitables. Les Nations Unies ont tenté, à plusieurs reprises, d'organiser des négociations en vue d'un cessez-le-feu, mais l'UNITA a refusé d'assister à la dernière série des pourparlers, tenue à Addis Abeba, en Éthiopie, le 28 février 1993.

«Je suis ébranlée par les rapports qui font état de graves violations des droits de la personne en Angola et je m'inquiète de la possibilité d'une crise humanitaire de grande envergure si un cessez-le-feu n'est pas conclu immédiatement, a déclaré M^{me} McDougall. Le Canada engage vivement les deux parties au conflit à assurer la sécurité

des civils et à fournir des garanties pour que les organismes de secours internationaux puissent livrer l'aide humanitaire en toute sécurité.»

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874